

## **Compte-rendu de séance du conseil municipal**

**Du jeudi 21 décembre 2017 à 20 h.**

Présents : M. Roger REY Maire, Mmes Michèle ANTOINE, Colette GUILLEMAUT, M. Didier MENETRIER, Adjoint ; Mmes Brigitte ROZ-BRUCHON, Danièle TURBIARZ, Florence RESTELLI, Mrs Georges LAMBERT, Patrick HALTER, Jean-Claude ROUSSEL,

Absents : Mme Alice BENICHO-CORDELLIER, M. Jean-Louis LEMARCHAL.

Secrétaire de séance : M. Georges LAMBERT

Procurations : 2

Mme Alice BENICHO-CORDELLIER donne pouvoir à Mme Florence RESTELLI.

M. Jean-Louis LEMARCHAL donne pouvoir à Mme Colette GUILLEMAUT.

### **1 – Approbation du compte rendu du précédent conseil :**

Le compte-rendu du dernier conseil a été adopté à l'unanimité

### **2 – Décision modificative N° 5 :**

Monsieur le maire présente la décision modificative N°5 au budget principal qui porte sur un détail de forme dans l'équilibre équipements/amortissements.

**Celle-ci est adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.**

### **3 – Dépenses des écoles : délibération sur le paiement des frais d'école des communes ayant des enfants à l'école de Conliège,**

Monsieur le maire présente le principe de la participation aux frais de l'école de aux communes ayant des enfants à l'école de Conliège.

Un courrier sera adressé aux communes concernées.

**Après discussion cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

### **4 – Demande d'achat d'un terrain communal par un particulier**

Monsieur le Maire présente un courrier de M. Morel (Revigny) demandant l'achat d'un terrain communal sis aux Courtillettes. Après discussion il a été décidé de donner une suite favorable à cette demande en prenant toutes les précautions juridiques nécessaires à cette opération et en déterminant les conditions financières.

## **5 – Carrière de Briod : validation du contrat de Foretage**

A la suite de la présentation du nouveau contrat de foretage pour la carrière située à Briod par les Carrières Jurassiennes M. le Maire a consulté l'ONF (Office Nationale des Forêts) par l'intermédiaire de Mme Carole Delorme technicienne ONF en charge de la forêt de Conliège.

Celle-ci nous a informé que les parcelles proposées étaient soumises au régime forestier de l'ONF et qu'il fallait donc l'autorisation de cet organisme.

Un rendez-vous sera pris début 2018 avec Mme Carole Delorme et M. Christian Jalifier chargé des contrats de foretage à l'ONF pour examiner cette demande.

Dans l'immédiat il a été décidé de sursoir à la signature du contrat de foretage avec les Carrières Jurassiennes.

## **6 –Le point sur les travaux**

Mme Colette Guillemaut, adjoint, fait le point sur tous les travaux réalisés par les employés communaux :

Déneigement sur tout le territoire de la commune, abattage d'un sapin et mise en place de ce dernier dans la cour de l'école avec la participation des enfants de l'école, décoration du village (illumination Noël), fabrication de couvercles bac à sable commune, nettoyage fossés des Courtillettes, affichage entrée du village.

## **7 – Le point sur les projets**

Mme Michèle Antoine 1ère adjointe fait le point sur les projets en cours.

Notamment la sécurisation routière des Rue Basse et Rue Neuve qui pourraient être encadrées en entrée et sortie de village par des feux « comportementaux ». Des solutions techniques précises sont suggérées par Mr. Jean-Claude Roussel.

## **8 – Le point sur les travaux à l'église Notre Dame**

La charpente de l'église Notre-Dame nécessite des travaux importants. Il avait été prévu des travaux provisoires mais compte-tenu des délais trop courts de l'impossibilité de financement de la DRAC pour cette opération nous avons abandonné ce projet provisoire. La commune élaborera un projet définitif de restauration de la charpente dès le début de l'année 2018, sur la base d'un mémoire qui doit être communiqué par l'architecte du patrimoine, M. Cohendet.

## **9- Informations sur la création de marchés dans la vallée de la Vallière.**

Monsieur le maire présente la proposition de M. Chavon, président de l'association Défense de la Vallée de la Vallière sur la création de marchés dans les communes de la vallée de la Vallière.

L'association « Défense Vallée vallièrè » a donc fait une étude sur les possibilités de marchés de producteurs sur la Vallée et a opté pour les propositions suivantes :

- ***renforcer le marché existant du samedi matin à Perrigny, avec plus de produits locaux,***
- ***implanter un marché mensuel d'avril à octobre, en alternant Revigny et Conliège, chaque premier mercredi du mois. Ce marché mensuel serait orienté sur des produits locaux, et Bio, à l'image du marché de REVIGNY actuel.***

Pour ce qui est de la répartition mensuelle des marchés entre les deux communes, la proposition est la suivante :

Mercredi	4 avril :	REVIGNY
Mercredi	2 mai :	CONLIÈGE
Mercredi	6 juin :	REVIGNY
Mercredi	4 juillet :	CONLIÈGE
Août :		Pas de marché
Mercredi	5 septembre :	REVIGNY
Mercredi	3 octobre :	CONLIÈGE

Les marchés de REVIGNY sont habituellement à partir de 17 heures. A CONLIÈGE ce serait la même heure. Il semble que le meilleur emplacement pour être vu serait plutôt sur la place devant la Mairie plutôt que le Saugeois. Après discussion cette proposition a reçu un avis favorable de la part du conseil municipal en précisant que le lieu adapté serait plutôt la cour de l'école. Quant au repas qui suivrait ce marché il reste à en définir les modalités d'organisation.

## **10- Questions diverses**

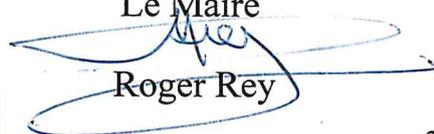
- Monsieur le maire présente l'adhésion de la commune de Ravilolles au syndicat SICOPAL. Celle-ci est acceptée à l'unanimité.

- Monsieur le maire fait le compte-rendu du conseil communautaire d'ECLA qui s'est tenu la veille. Celui-ci est disponible en mairie. Un développement particulier a été fait sur la définition de la répartition des compétences entre ECLA et ses communes, notamment à propos de la gestion de la voirie. M. Didier Ménétrier et Mme Florence Restelli représenteront la commune au SICTOM.

-Monsieur le maire remercie Jean-Louis LEMARCHAL pour la confection du bulletin municipal.

La séance est levée à 22 H 30.



Le Maire  
  
Roger Rey